



STAGES FOOT 5

Fiche d'inscription à retourner directement dans le centre :
UrbanSoccer, 45 boulevard des Alpes, 38240 Meylan

STAGES FOOT A 11

Fiche d'inscription à retourner à l'adresse suivante
Paris Saint-Germain Academy – France - 159, rue de la République - 92 800 Puteaux
Tél : 0174 70 47 16 - Julien.bacinello@urbansoccer.fr

STAGIAIRE

Nom : Date de naissance :

Prénom : Nationalité :

Sexe : Poste du joueur :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Téléphone portable 1 : Téléphone portable 2 :

E-mail 1 : E-mail 2 :

Coordonnées de la personne à contacter en cas d'urgence (si différente) :

TAILLE EQUIPEMENT

XS Boy (5-6 ans - Entre 122 et 128 cm)

S Boy (7-8 ans - Entre 128 et 137 cm)

M Boy (9-10 ans - Entre 137 et 147cm)

L Boy (11-12 ans - Entre 147 et 158cm)

XL Boy (13ans - Entre 158 et 170 cm)

S Men (14ans - Entre 170 et 175 cm)

M Men (15-16ans - Entre 175 et 182 cm)

L Men (17 ans - Entre 182 et 190 cm)

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES (repas fourni par les parents)

Aucune Végétarien Sans porc Sans sucre Sans viande Allergies.....

OFFRE DE PARRAINAGE*

Pour chaque enfant parrainé n'ayant jamais participé à un stage, bénéficiez d'une remise de 15€ sur votre stage :

1 enfant parrainé : -15€ sur la part de votre enfant

2 enfants parrainés : -30€ sur la part de votre enfant

3 enfants parrainés : -45€ sur la part de votre enfant

..... enfants parrainés : sur la part de votre enfant

*L'offre de parrainage est cumulable avec l'une des remises ci-contre

RÉDUCTION de 30€ si votre enfant :

Les différentes remises ne sont pas cumulables entre elles.

Est ancien stagiaire de moins de 9 mois :

Avec tenue

Sans tenue, mais avec un équipement à la place (Veste, bas de survêtement, protège-tibia, gants de gardien... etc.)
uniquement si le premier stage a eu lieu après le 1^{er} Juillet 2018

Est inscrit à l'Ecole de Foot **PSG Academy 2018/2019**

A un frère et /ou sœurs inscrits

ASSURANCE ANNULATION (voir conditions p.5)

Je souscris à l'assurance annulation : + 30€

PIECES A FOURNIR

Photocopie pièce d'identité

Certificat médical daté de moins de 3 mois remis au plus tard le 1er jour du stage

Règlement dans sa totalité

Photocopie des vaccinations à jour ou la fiche sanitaire pour la pension complète



STAGES FOOT 5 (5 à 13 ans) repas non fourni

1- Choisissez la période et la semaine de stage :

HIVER 2019 - 199€

- Du 18 au 22 Février
- Du 25 Février au 1^{er} Mars

PÂQUES 2019 - 199€

- Du 15 au 19 Avril
- Du 22 au 26 Avril

ETE 2019 - 199€

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Du 1 au 5 Juillet | <input type="checkbox"/> Du 29 Juillet au 2 Août | <input type="checkbox"/> Du 19 au 23 Août |
| <input type="checkbox"/> Du 8 au 12 Juillet | <input type="checkbox"/> Du 5 au 9 Août | <input type="checkbox"/> Du 26 au 30 Août |
| <input type="checkbox"/> Du 15 au 19 Juillet | | |

2- Choisissez le centre :

- Grenoble** - 04 76 15 24 65 - 45 boulevard des Alpes, 38240 Meylan

3- Choisissez vos options dans la liste ci-dessous :

- Je souscris à l'option « Spécifique attaquants » : + 60€** (chèque séparé à fournir*)
- Je souscris à l'option « Spécifique Gardien de but » : + 60€** (chèque séparé à fournir*)
Ouvert à tous les enfants / 4 entraînements supplémentaires dans la semaine / De 17h à 18h / du lundi au Jeudi
**Options confirmées si le nombre minimum participants est atteint*

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- Je déclare avoir lu et accepte les conditions générales de ventes** (voir en fin de dossier).
- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

Signature obligatoire **du représentant légal** précédée de la mention "lu et approuvé"

Fait à le ... / ... /



LA PARIS SAINT-GERMAIN ACADEMY ORGANISE AUSSI DES STAGES EN PENSION COMPLETE EN ILE-DE-FRANCE !

Vous retrouverez toutes les informations dans la fiche d'inscription « Stages IDF »

STAGES FOOT A 11 (5 jours : 8-17 ans) - 820€

PENSION COMPLETE

PÂQUES 2019

- Du 22 au 26 Avril
- Du 29 Avril au 3 Mai

ETE 2019

- Du 1 au 5 Juillet
- Du 8 au 12 Juillet
- Du 15 au 19 Juillet
- Du 22 au 26 Juillet
- Du 29 Juillet au 2 Aout
- Du 5 au 9 Aout
- Du 12 au 16 Aout
- Du 19 au 23 Aout

PENSION COMPLETE - 820€

DEMI-PENSION - 450€

Demi-pension disponible à Pâques et à partir du 15/07

LIEU DES STAGES :
CREPS IDF - Châtenay-Malabry

SESSIONS INTERNATIONALES (2390€):

- Du 30 Juin au 13 Juillet
- Du 14 au 27 Juillet

2- Choisissez LES OPTIONS du stage :

- Arrivée Dimanche** (entre 14h et 17h) au lieu du Lundi matin 8h : **+100€**
- Ateliers Spécifiques :**
 - Gardiens de but** (3 entrainements supplémentaires) : **+100€**
 - Ou **Attaquants** (3 entrainements supplémentaires) : **+100€**
- Transferts** (Aéroports et gares de Paris)
 - aller ou retour : **+150€**
 - Aller-retour : **+300€**
 - Deuxième enfant sur le même transfert : **+50€**
 - Voyageur « UM » (mineur non accompagné) : **+20€**

Arrivée obligatoire le dimanche **entre 14h et 17h** et départ obligatoire le Vendredi **entre 17h et 20h**

Les informations nécessaires pour le transfert doivent être communiquées au maximum 10 jours avant le début du stage

Tout autre créneau horaire pour l'arrivée ou le départ peut entrainer un cout additionnel.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

STAGES 2018 - 2019

Page à conserver

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard 15 jours avant le début du stage choisi.

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité au plus tard 15 jours avant le début du stage.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement, l'hébergement (pour la pension complète), la restauration ainsi que l'équipement officiel Paris Saint Germain Academy – Nike.

ANNULATION DU STAGE

DU FAIT DU STAGIAIRE

Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.

Avant le début du stage.

En cas d'annulation sans souscription de l'assurance annulation, aucun remboursement ne pourra être effectué. Un avoir de 50% du prix du stage sera proposé à l'académicien.

Pendant le stage.

En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical) et sans souscription de l'assurance annulation, le stagiaire se verra proposer un avoir au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 90€ pour un stage en demi-pension et de 180€ pour un stage en pension complète (Frais de dossier et tenue Paris Saint-Germain Academy).

Pour tout autre motif, aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué.

DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

- L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires (20 en pension complète et 12 en demi-pension) n'est pas atteint.

Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par écrit au plus tard 7 jours avant le début du stage.

- L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année 2018, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

L'avoir est valable pour la session suivante uniquement.

ASSURANCE ANNULATION

- Au plus tard la veille de premier jour du stage, l'académicien se verra rembourser du stage, à l'exception d'une somme de 50€ pour frais de dossier.

- Pendant le stage, l'académicien se verra rembourser au prorata des jours manqués à l'exception d'une somme de 90€ pour un stage en demi-pension et de 180€ pour un stage en pension complète (Frais de dossier et tenue Paris Saint-Germain Academy).

ASSURANCE

Dans le cas de négligence ou d'une faute de la part de la Paris Saint-Germain Academy du fait de l'organisation de l'évènement, ce dernier est couvert par le biais d'une assurance «Responsabilité Civile». Tout autre accident et/ou incident doit être couvert par l'assurance personnelle du participant. Nous vous encourageons à vérifier que votre enfant est assuré de manière satisfaisante.

RÈGLEMENT

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « **URBANSOCCER** ». Possibilité de payer en 3 fois sans frais. Renseignements sur demande. Le règlement peut aussi se faire par virement bancaire. Dans le cadre des paiements par virement, **les éventuels frais bancaires retenus sont à la charge du participant**. L'envoi d'un avis de virement doit se faire après chaque versement.



REGLEMENT INTERIEUR

- Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi respecter les valeurs de respect véhiculées par la Paris Saint-Germain Academy.
- La participation du stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer, le respect des horaires (réveil, entraînements, repas, etc.) nécessaires à la vie en communauté.
- De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs dans ses centres, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du centre.
- Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.
- En inscrivant un enfant mineur à la Paris Saint-Germain Academy, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.
- Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.
- La prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit (sauf départ prématuré).

ACCORDS LEGAUX

En inscrivant un participant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise l'enfant à participer au stage choisi
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur les sites Internet de la Paris Saint-Germain Academy, sans compensation, sans qu'une telle utilisation puisse excéder 2 ans.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitudes et de non contagion à l'arrivée au centre et daté de moins de 3 mois.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de ses véhicules en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, sortie, assurance...), et m'engage à les respecter.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'exclusion du stage et s'engage à les respecter.

EQUIPEMENT NÉCESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE (Hors tenue offerte)

Stage en demi-pension

👟 1 paire de crampons moulés ou stabilisés 🧢 1 paire de protège-tibias 🎒 1 sac de sport 🧥 1 sweat ou 1 veste 🧥 1 pantalon de survêtement

Stage en pension complète

👟 1 paire de crampons moulés (pas de crampons alu) 🧢 1 paire de protège tibias 🧦 1 paire de tongs 🧥 1 paire de chaussures running ou training
👕 1 pull 🧼 Le nécessaire de toilette 🧻 3 serviettes de toilette 🧥 1 vêtement de pluie 🍷 1 gourde 🧢 1 casquette
👕 Vêtements, sous-vêtements et pyjamas personnels pour 7 ou 14 jours



FRANCE

BON DE COMMANDE URBANSTORE

Page à retourner uniquement en cas de commande

Nom : Prénom : Prix : €
Centre : Date du stage :

Règlement : par chèque à part de celui de l'inscription ou par CB dans votre centre.
Tailles enfant : XS (6-8 ans) - S (8-10 ans) - M (10-12 ans) - L (12-13 ans) - XL (13-15 ans)
Tailles adulte : S - M - L - XL
Prix : Prix enfant / Prix adulte

MERCURIAL VICTORY 55€/75€



Enfant 27,5 au 38,5 Adulte 39 au 46

Pointure : Qté :

GANTS DE GARDIEN 15€/20€

Soumis aux collections Nike, le coloris peut varier



Enfant XS - S - M Adulte XS - S - M

Taille : Qté :

SAC À DOS PSG ACADEMY 25€



Taille unique Qté :

PROTÈGE-TIBIAS 17€



Taille XS ou S : Qté :

MAILLOT PSG 2018-2019 70€/85€



Enfant XS au XL Adulte S au XL

Taille : Qté :

PANTALON PSG ACADEMY 25€/30€



Enfant XS au XL Adulte S au XL

Taille : Qté :

PROMOS PACKS ! (Les packs sont cumulables)

PACK VICTORY: 69€/79€

Case à cocher :



PACK VICTORY + : 79€/99€

Case à cocher :



PACK PSG ACADEMY: 39€/45€

Case à cocher :



PACK PSG ACADEMY + : 99€/119€

Case à cocher :

